



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers votants : 15

142026

Le vingt mars deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise
Date de convocation du conseil municipal : le seize mars 2026

Etaient présents : Marie-Françoise GAUME - Maire, Jean Marc ALLEGRE, Michèle BRAS, Jean Luc BRUYERE, Josiane CARBONNEIL, Pierre CHAIZE, Christine CHEVALIER, Benoit EXTRAT, Yohann GOUTORBE, Baptiste LIOTARD, Marie Laure MASSACRIER, Alexandre MORLOT, Mickael POTHIER, Céline SOUCHON.

Était absente excusée : Elsa MASSACRIER

Secrétaire de séance : Christine CHEVALIER

OBJET = ÉLECTION DU MAIRE - 14-2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203317-20260320-D142026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2026

Publication : 25/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-7,

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Madame la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire.

Madame Marie Françoise GAUME est candidate à la fonction de Maire de la commune.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote =

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 01
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- Marie Françoise GAUME : 14 voix (quatorze voix)

Le conseil municipal, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, comptabilise 14 suffrages exprimés pour Marie Françoise GAUME

- PROCLAME Madame Marie Françoise GAUME, Maire de la Commune de Villemontais et la déclare installée.
- AUTORISE Madame Marie Françoise GAUME, Maire, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Copie conforme au Registre

Fait à Villemontais, 20 mars 2026

Le Maire,

Marie Françoise GAUME



La secrétaire de séance,

Christine CHEVALIER